



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge



23103856

27 JUL. 2023

Greffé

N° d'entreprise : **0421 312 867**

Nom

(en entier) : **MENATAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **rue Léon François, 6-8 à 5170 Bois-de-Villers**

Objet de l'acte : Nomination et démission d'administrateur

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1 FEVRIER 2022

Sont présents : Verfa représentée Christopher STENZEL et Dr Oliver STREIT

Imetam sa représentée par Philippe TAMINIAUX

Philippe TAMINIAUX

Somatam SPRL représentée par Frédéric TAMINIAUX

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission au 31/12/2021 de Karsten RISSE en sa qualité d'administrateur.

L'Assemblée Générale décide également de nommer Mr Christopher STENZEL en qualité d'administrateur et ce, à partir du 01/01/2022.

L'Assemblée Générale donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise 0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur belge des décisions ci-annexées, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publication.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).